



WORKERS' COMPENSATION COMPLIANCE REQUIREMENTS/ EXIGENCES DE CONFORMITÉ EN MATIÈRE DE PRESTATIONS D'INDEMNISATION

Perception de prestations d'indemnisation

Si vous percevez des prestations d'indemnisation, vous devez envoyer la documentation suivante par courrier électronique au TLC Compliance Unit/service de conformité de la TLC à tlccompliance@tlc.nyc.gov. Vous devrez également **restituer** votre permis de la TLC par courrier postal à : 31-00 47th Avenue 3rd Floor, Long Island City, NY 11101, Attention : Compliance Unit.

1. La documentation prouvant que vous avez déposé une demande pour prestations d'indemnisation.
2. L'original de la lettre d'un médecin agréé attestant que vous ne pouvez pas physiquement travailler. Cette lettre doit avoir la signature et le tampon du médecin, et ne peut pas dater de plus de six (6) mois.

Vos responsabilités pendant que vous percevez les prestations d'indemnisation

Pendant que vous ne pouvez pas travailler, vous êtes néanmoins tenu de répondre à toutes les exigences liées au permis de la TLC applicables. Pour accéder facilement et rapidement aux informations sur votre permis, rendez-vous sur www.nyc.gov/tlcup.

Si votre permis de conduire de la TLC doit être renouvelé, rendez-vous sur le site Web de la TLC pour prendre connaissance des exigences en matière de renouvellement et des informations supplémentaires sur le renouvellement à <https://www1.nyc.gov/site/tlc/drivers/renew-a-tlc-drivers-license.page>.

Remarque : Si vous répondez aux exigences en matière de renouvellement de votre permis dans les 180 jours après sa date d'expiration, vous devrez payer 25 dollars de frais de retard.

Comment mettre fin aux prestations d'indemnisation et retourner travailler

Pendant que vous ne pouvez pas travailler, votre permis de la TLC est suspendu. Pour mettre fin à la suspension et retourner travailler, vous devez vous assurer de répondre à toutes les exigences de la TLC et soumettre des justificatifs que vous pouvez physiquement retourner travailler. Vous devez envoyer la documentation suivante au TLC Compliance Unit/service de conformité de la TLC à tlccompliance@tlc.nyc.gov:

1. L'original de la lettre d'un médecin agréé attestant que vous ne pouvez physiquement retourner travailler sans restriction. Cette lettre doit avoir la signature et le tampon du médecin, et ne peut pas dater de plus de six mois.
2. La documentation de la compagnie d'assurance indiquant que les prestations d'indemnisation ont pris fin. Si vous souhaitez savoir comment obtenir cette lettre, rendez-vous sur la site Web des prestations d'indemnisation à : <http://www.wcb.ny.gov>.

Remarque : Seules les lettres de votre compagnie d'assurance ou du Workers' Compensation Bureau/Bureau des prestations d'indemnisation seront acceptées.

3. Soumettez un formulaire de remplacement d'accréditation rempli et signé (PDF) pour recevoir une nouvelle accréditation à https://www1.nyc.gov/assets/tlc/downloads/pdf/req_driver_replace_credentials.pdf. Des frais de remplacement de l'accréditation de vingt-cinq dollars (25,00 \$) seront exigés. Vous devez prendre rendez-vous via le site Web de la TLC, <https://www1.nyc.gov/site/tlc/tlc-online/licensing-standards-appointment-scheduling.page>, pour aller à l'établissement de la TLC à Long Island City.